

LA PEB srl Avenue des Combattants 131 1470 BOUSVAL info@lapeb.be	Référence(s) : [REDACTED] 18523P641	Installateur (Nom, Prénom, TVA) : PE 207
Rapport relatif à : INSTALLATION DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION		
Effectué à : Woluwe Saint Lambert		Le : 16/09/2026

Identification de l'installation

Client :	[REDACTED]		
Adresse :	Av. Jean François Debecker 111		
	1200 Woluwe Saint Lambert	Tél n°:	0471/92 99 44
Type d'installation : Inst. élect. dom. ancien RGIE (8.2.2.)			

Type de visite

Visite de contrôle (6.5.)

Données de l'installation

Type de l'installation	Unité d'habitation : Maison Description : Maison		
Panneaux photovoltaïques :	Nombre(s) :	Puissance nominale :	
Onduleurs :	Nombre(s) :	Type :	
	N° série(s) :	Puissance AC max :	
Batterie domestique :	Organisme Agréé :		Date :
	Rapport de contrôle : N°		
	Possibilité fonctionnement en ilotage :		
	Fonctionnement dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel :		
	Déclenchement du système automatique de sectionnement en moins de 5 secondes (sans fonctionnement en ilotage) :		
Distributeur d'électricité : Sibelga		Code EAN : Non communiqué	
Compteur :	Marque & Type : Landis&Gyr E350		N° série : 14313725
Tension :	3 X 230 V	AC ☒	DC ☐ Intensité max (A) : 25
Type d'électrode :	Autre	Résistance de dispersion Ra : Pas accès a ohm	

Description de l'installation (Surintensité)

Description de l'installation (3.1.2.1.a)	Schéma unifilaire ☒	Plan de position ☒	Conformément : Nok
Implantation des tableaux, accès au matériel : Nok			
Piscine (7.2) :	Absente	Sauna (7.3) :	Absent
Type de câble d'alimentation :	Type : EVAVB	Section L :	16 mm² + N : / mm² + PE : 16 mm²
Protection générale : Marque & type : Sursum			
Surintensité :	25	A Courant court-circuit : /	A Pouvoir de coupure : / kA
Sectionneur général :	Type : Legrand 4025 41	Nombre de pôles :	4(3) Ithe Courant thermique nominal : 40 A
Détail installation voir tableaux description de l'installation		N° de tableaux :	3
		N° de circuits terminaux :	25

Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel			= 300 mA Présent ☒ (4.2.4.3.b)	Espaces humides = 30 mA Présent ☒ (4.2.4.3.c)
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés	
40	3000	0,3	Différentiel général	
40	3000	0,03	Différentiel 30mA	
Continuité connexions PE : Nok			Bouton test : Ok	
Injection courant défaut : Ok			Protection contre le contact indirect : Insuffisante	

Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)

Tableaux	Fermé ☐	Métallique(cl1) ☐	Plastique (cl2) ☒	Ouvert ☒		
	Paroi arrière non hygroscopique ☐					
Lignes	Fils ☒	Câble ☒	En tube ☒	Apparent ☒	Encastré ☒	Enterrés ☐
	Extérieur ☒	Autre ☐				
Appareils	Éclairage ☒	Prise de courant ☒	Avec terre ☒	Sans terre ☒		
	Matériel (poste) fixe ☒		Matériel mobile ☐			
Contact impossible par :		Isolation (4.2.2.1b) ☒	Enveloppes (4.2.2.1.c) ☐			
Protection contre le contact direct :		Insuffisante	État du matériel fixe et mobile :		Nok	

Niveau d'isolement livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6.

Appareil : Norma UNILAP 100 ☐	Kyoritsu 3243 ☐	Metrel 61557 ☐	Mxtra ☐	Autre ☐
Connexions démontées :	/			
Résistance d'isolement : Ri	/	Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm)	Ri :	Nok
Mesures non exécutées aux circuits :	Sur tous	Mesures trop faible du type de circuit :	/	

Infractions

3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électriques, la liste des infractions reste incomplète.
5.4.2.1. : Un dispositif de coupure (barrette de sectionnement) doit être prévu dans le conducteur de terre afin de pouvoir effectuer la mesure de la résistance de dispersion de la prise de terre. Il doit être placé dans un endroit aisément accessible.
5.3.5.2. : Il y a des prises qui ne sont pas connectées avec la terre de l'installation. La continuité de la mise à la terre du conducteur de protection n'est pas assuré.
2.5. : Des liaisons équipotentielle principales et leurs connexions (gaz, eau, arrivée et départ de la chauffage) sont à réaliser.
5.3.5. : La porte et/ou l'écran de protection du tableau est absent. Il y a une possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.
8.2. : Les dispositions dérogatoires selon article 278 de l'ancien RGIE pour les installations électriques domestiques dont la réalisation est entamée avant le 1 octobre 1981, ce qui concerne les socles de prise sans sécurité enfant, ne sont plus d'application selon chapitre 8.2 du livre 1 de l'AR du 08/09/2019.
7.1.3.2. : Le degré de protection (IP) du matériel électrique placé dans la salle de bain doit être adapté au volume dans lequel il est placé.
7.2.4.3. : Il y a une prise/interrupteur placée dans une zone 0/1/2 de la salle de bain.

Remarques et/ou notes

Le contrôle fait partie d'une vente / Les panneaux photovoltaïque ne font pas partie du contrôle Le demandeur nous a informé que l'application de la sous-section 6.5.8.1.3 est d'application.

Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel est plombé.

L'installation doit être revérifiée avant le **16/09/2027** (chap 6.5.2) - par nos soins - ainsi qu'avant toute remise en service après modification ou extension importante, exécutée avant cette date.

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Le précédent rapport n'est pas présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

L'inspection visuelle se limite aux zones facilement visibles et accessibles. Les zones dissimulées telles que les faux plafonds, les murs creux, les puits, etc., sont exclues de notre inspection.

Ce rapport contient 5 pages de rapport + 0 page(s) d'annexe(s).

DELCORPS Jean-Louis



Description de l'installation

Identification et dispositif de protection								Canalisation		Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm²)	
1	/	4	40/0,3	Legrand	4025 41	22,5kA²s 3000	A	VOB	6	Différentiel général
1	/	4	40	ABB	SH204L	4500	3	VOB	6	Protection
1	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
3	/	2	10	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	1,5	Eclairages ?
2	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	10	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	1,5	Eclairages ?
1	/	3	20	Schneider	IK60N	6000	3	XVB	4	Prise?
1	/	2	10	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
3	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	XVB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	10	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	1,5	Eclairages ?
1	/	2	2	Vynckier	EP32	3000	3	XVB	1,5	Sonnerie?
1	/	3	16	Siemens	5SN3	6000	/	/	/	Réserve
1	/	4	32	Hager	MCA 432	6000	3	VFVB	6	Prise?
1	/	4	40/0,03	Vynckier	604308	22,5kA²s 3000	A	VOB	6	Différentiel 30mA
2	/	2	16	Vynckier	EP32	3000	3	VOB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	10	Vynckier	Séries E	3000	3	XVB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	16	Vynckier	Séries E	3000	3	XVB	2,5	Eclairages / Prises?
1	/	2	6	Gardy	Fusibles	10000	/	VOB	1,5	Sonnerie?
Pouvoir de coupure : 3000 ☒ 1500 ☐ autre ☐										
Nombre de tableaux : 3 Nombre de circuits terminaux : 25 Nombre de circuits dédié : 0										
In des protections en accord avec le Ø des conduites,appareils et matériel : Ok Section des conducteurs de protection suffisante : Ok										